

## **1. GARANTIE ALL INCLUSIVE BB+**

**a. Définition :** La garantie décrite ci-dessous s'applique uniquement sur option de l'ACHETEUR auprès du VENDEUR et sur une durée de 24, 36 ou 48 mois consécutifs à compter de la date de livraison au premier ACHETEUR ou la date de première mise en service si elle est antérieure. Elle comprend :

- un remplacement ou une réparation des pièces d'usures (voir tableau des pièces d'usures) et/ou défectueuses de la machine dans des conditions normales d'utilisations. Les pièces sont adressées à l'ACHETEUR aux frais du VENDEUR.

- un service de contrôle maintenance par matériel et sur site : 2 contrôles/an pour la **France métropolitaine**, et 1 contrôle/an pour les **pays zone euro et Corse**

**b. Règlement :** la garantie est proposée au prix de 25 euros HT par mois souscrit et par matériel, soit 600 euros HT pour 24 mois, 900 HT pour 36 mois, ou 1.200 euros HT pour 48 mois, payables par année d'avance, renouvelables 3 fois. Dans le cas où l'ACHETEUR a souscrit un financement, la garantie est facturée au mois en sus de la mensualité.